

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Procès-verbal de la séance du 11 juillet 2020

Le samedi 11 juillet 2020 à 12 heures 30, le Conseil du 5e arrondissement de Paris s'est réuni dans la salle des Fêtes de la mairie du 5e arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil du 5e arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, par lettre du 6 juillet 2020, adressée par écrit au domicile de chaque Conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

Ordre du jour définitif :

- 1 - Élection du maire d'arrondissement.
- 2 - Détermination du nombre d'adjoints au maire d'arrondissement.
- 3 - Élection des adjoints au Maire d'arrondissement.

Publication de la convocation et de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la mairie du 5e arrondissement prévu à cet effet.

La majorité des 14 membres du Conseil d'arrondissement en exercice était présente à l'ouverture de la séance :

M. Laurent AUDOUIN

Mme Anne BIRABEN

M. Édouard CIVEL

Mme Violaine HACKE

Mme Marie-Christine LEMARDELEY

M. Alexandre BARRAT

M. Philippe BOUCHET

Mme Nazan EROL

Mme Carole HOOGSTOËL

Mme Marine ROSSET

Mme Florence BERTHOUT

M. Pierre CASANOVA

Mme Corinne GABADOU

M. Benjamin ISARE

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Marie-Christine LEMARDELEY, doyenne d'âge.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil d'arrondissement.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY propose de nommer comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Édouard CIVEL. Le Conseil donne son accord à main levée.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY : Je vous rappelle que la séance est publique, mais en raison des circonstances, le public n'est pas là. La séance est retransmise par vidéo. La première réunion du Conseil d'arrondissement qui suit le renouvellement général du Conseil municipal a lieu huit jours après l'élection de la maire de Paris, qui intervient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le Conseil de Paris a été élu. L'élection de Madame HIDALGO ayant eu lieu le vendredi 3 juillet dernier,

c'est elle, en tant que nouvelle maire de Paris, qui a convoqué les Conseils d'arrondissement. Vous avez tous reçu une lettre recommandée. La première réunion du Conseil d'arrondissement suivant le scrutin municipal est consacrée exclusivement à l'élection des maires et des adjoints au maire d'arrondissement, c'est l'objet aujourd'hui de ce Conseil.

Je voulais vous dire quelques mots avant de passer aux affaires sérieuses, mais ce que je vais dire sera quand même sérieux. Par un paradoxe amusant, et le paradoxe fait un peu le sel de notre vie publique, j'ai l'honneur de présider cette séance inaugurale du Conseil d'arrondissement, en dépit du résultat des élections. Ce sont les qualités qu'on prête à l'âge, c'est-à-dire la sagesse et l'impartialité, qui me valent d'occuper temporairement, rassurez-vous, cette place jusqu'à l'élection de la maire du 5e. J'y vois là le signe d'un caractère sain et vivant de notre démocratie. Le vote n'est pas une bataille, il n'y a pas d'un côté des gagnants et des perdants. En République, il n'y a pas d'ennemis. Comme maire adjoint de Paris, je suis la représentante de toutes et tous, y compris de celles et ceux qui n'ont pas voté pour moi. De même, Madame BERTHOUT, dès que vous serez élue, vous serez la maire de toutes et tous dans le 5e arrondissement.

Dans cette enceinte, je continuerai à faire avancer notre arrondissement dans le mouvement de la ville, de notre ville, portée par la maire de Paris, Anne HIDALGO. Ma seule préoccupation est l'intérêt général et le bien-être de nos concitoyennes et de nos concitoyens dans leur diversité. Je ne vais pas m'étendre sur les circonstances hors du commun qui ont entouré les deux tours de ce scrutin, séparés par près de trois mois par une crise sanitaire qui n'est pas terminée et dont nous n'avons pas fini de sentir les effets. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux emportés par la maladie, pour leurs proches endeuillés et pour toutes celles et ceux que la période de confinement a durement touchés matériellement et moralement.

Cette crise a montré une fois de plus, s'il en était besoin, le rôle essentiel des élus locaux dans la cohésion de notre société. C'est donc consciente de la responsabilité qui nous incombe que je veux ici féliciter toutes et tous les élus de ce Conseil, majorité comme opposition. Je remercie les personnels municipaux qui ont permis à cette séance de se tenir dans cette situation exceptionnelle, retransmise en direct.

Avant de passer au scrutin lui-même, je voudrais proposer à celles et ceux qui le souhaitent de dire un mot, bref de préférence, avant de passer à l'élection. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Mme Marine ROSSET : Madame la Maire, à l'issue du processus électoral et de cette séance d'installation, nous tenions, au nom du groupe Paris en Commun, l'écologie pour Paris, à vous adresser nos félicitations républicaines pour votre élection. Les conditions particulières du scrutin nous obligent à rester prudents et modestes quant au résultat de cette élection. Prudents, parce qu'avec un taux de participation particulièrement bas, pour un arrondissement qui a l'habitude de voter très massivement, il ne faudrait pas tirer de conclusions trop hâtives sur l'adhésion collective à tel ou tel projet. Modestes, car si votre score au second tour fait de vous aujourd'hui la maire du 5e arrondissement, il a été obtenu grâce à une fusion dont le seul ciment était l'opposition à une personne.

La campagne électorale est terminée, une autre période commence. Nous formons le vœu que vous puissiez administrer notre arrondissement avec comme seule boussole l'intérêt général, celui de toutes les habitantes et de tous les habitants du 5e, bien sûr, mais aussi en tant qu'élue parisienne et métropolitaine, celui de l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Pendant les six années qui viennent, nous attendons de vous que vous soyez la maire de toutes et de tous, par-delà les opinions, les amitiés et des inimitiés. Ce mandat commence, nous sommes dans l'opposition, nous avons des droits et des devoirs. Nous comptons faire valoir nos droits et respecter nos devoirs dans le respect des règles et de la courtoisie républicaine.

M. Laurent AUDOUIN : Madame la Maire, nous commençons ce mandat fort d'une conviction : le 5e a besoin d'un projet, d'une vision. Faire la guerre à la mairie centrale n'est ni l'un ni l'autre. Être dans l'opposition, ce n'est pas s'opposer systématiquement. Lorsque vous porterez des propositions qui nous sembleront aller dans l'intérêt général, vous pourrez, évidemment, compter sur notre contribution. Mais soyez bien certaine que nous serons vigilants et exigeants.

Alors que le changement climatique frappe déjà à notre porte et altère notre quotidien, Paris et le 5e arrondissement ont besoin de transformations profondes et concrètes. Alors que la crise sanitaire a renforcé les

inégalités dans notre ville et dans certains de nos arrondissements, il nous faut bousculer nos habitudes et inventer les solidarités nouvelles.

Après l'élection marquée par une abstention inédite, nous devons redonner goût à la démocratie, non seulement en informant mieux et en écoutant mieux, mais aussi, et même surtout, en associant véritablement les habitantes et habitants aux décisions qui les concernent. Soyez bien certaine, Madame la Maire, que nous porterons, dans cette enceinte et auprès de nos concitoyennes et concitoyens, cette triple ambition écologique, sociale et démocratique.

En attendant, nous vous adressons, ainsi qu'à vos futurs adjointes et adjoints, nos encouragements pour cette charge lourde, mais passionnante, qui vous attend.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY : Y a-t-il d'autres demandes de parole ?

Je vais vous rappeler quelques dispositions réglementaires concernant l'élection du maire. Ces dispositions sont issues du Code général des collectivités locales.

I –ÉLECTION DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

Mme Marie-Christine LEMARDELEY : Le ou la maire est élu(e) par et parmi les conseillers d'arrondissement, il ou elle n'est pas nécessairement membre du Conseil de Paris. L'élection du maire d'arrondissement s'effectue au scrutin secret et à la majorité absolue. Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir plus de la moitié des suffrages valablement exprimés. S'il n'y a pas de majorité au premier tour, un deuxième tour est organisé suivant les mêmes modalités. Et c'est là que cela devient intéressant pour moi : s'il n'y a pas de majorité au deuxième tour, un troisième tour a lieu, l'élection est alors prononcée selon la majorité relative des bulletins exprimés. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu. Je compte sur vous pour arriver à ce troisième point...

Rires

Dès l'élection, Madame la Maire sera investie de ses fonctions et prendra immédiatement la présidence de la séance. Je vous remercie de me dire qui est candidat à la fonction de maire du 5e arrondissement.

Mme Florence BERTHOUT : Je suis candidate.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY : Florence BERTHOUT est donc candidate. Édouard CIVEL, le scrutateur, va surveiller les opérations. J'appelle chaque élu à aller voter.

Il est procédé à l'appel.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls / blancs (art. L. 66 du code électoral) : 3
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 11
- e. Majorité absolue : 8

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Mme Florence BERTHOUT	11

Mme Marie-Christine LEMARDELEY : 3 bulletins blancs, 11 pour Florence BERTHOUT qui est donc élue largement à la majorité, et qui est donc maire du 5e arrondissement. Je vais procéder à la remise de l'insigne. Bravo, félicitations.

Applaudissements

II – ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

Mme Florence BERTHOUT : Merci, Madame l'Adjointe à la Maire de Paris. Vous avez raison, c'est un beau symbole qui reviendrait parce que c'est ça, profondément, la vie démocratique.

2.1 - Nombre d'adjoints

Mme Florence BERTHOUT : Nous allons procéder dans un premier temps à la détermination du nombre d'adjoints, en application du Code général des collectivités territoriales. Je vous propose d'élire cinq adjoints, c'était déjà le cas sous la précédente mandature. Nous votons à main levée, si vous en êtes tous d'accord. Qui est favorable à cinq adjoints ?

Le Conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité le nombre de 5 adjoints au Maire du 5e arrondissement.

Je vous en remercie, il en est ainsi décidé. Le nombre est fixé à cinq adjoints, et nous allons maintenant procéder à l'élection, Monsieur le Directeur général des services, des adjoints.

2.2 - Listes de candidats aux fonctions d'adjoints au maire d'arrondissement

Mme Florence BERTHOUT : Il y a une liste de candidats. Il est donc proposé à vos suffrages :

- Comme premier adjoint : Monsieur Édouard CIVEL,
- Deuxième adjoint, en l'espèce deuxième adjointe : Madame Nazan EROL,
- Troisième adjoint : Benjamin ISARE,
- Quatrième adjoint, en l'espèce quatrième adjointe : Corinne GABADOU,
- Cinquième adjoint : Alexandre BARRAT.

Sachant qu'il y a, par ailleurs, comme chacun le sait, trois conseillers de Paris dont deux de ma majorité, Anne BIRABEN, et notre ami, ancien premier adjoint, Pierre CASANOVA.

2.3–Proclamation de l'élection des adjoints au maire d'arrondissement

Mme Florence BERTHOUT : Je vous propose que nous procédions tout de suite à l'élection. Nous faisons l'appel, allons-y. Le plus jeune, je vous propose qu'on le fasse assez vite, si vous en êtes d'accord ? Monsieur le Directeur général des services, vous faites l'appel ?

Il est procédé à l'appel.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls / blancs (art. L. 66 du Code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 11
- e. Majorité absolue : 6

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
M. Édouard CIVEL	11
Mme Nazan EROL	11
M. Benjamin ISARE	11
Mme Corinne GABADOU	11
M. Alexandre BARRAT	11

Mme Florence BERTHOUT : Merci beaucoup, j'invite cher Édouard à rejoindre notre table, et je voudrais dire quelques mots, comme le veut la tradition.

Ce sont évidemment, vous l'imaginez, des mots d'émotions et d'immense honneur. Madame l'Adjointe à la maire de Paris, qui m'avait remis cette écharpe comme le veut la tradition démocratique et le code des collectivités, Madame la conseillère de Paris, chère Anne BIRABEN, Monsieur le conseiller de Paris, cher Pierre CASANOVA, qui a été pendant toute la précédente mandature à mes côtés comme premier adjoint, Monsieur le premier Adjoint, cher Édouard CIVEL, qui cumule le poste de premier adjoint et celui de plus jeune, il va donc falloir relever le défi, chers adjoints, chère Nazan EROL qui arrive dans l'équipe, cher Benjamin, fidèle, qui a été si précieux, comme Corinne GABADOU, lors de cette précédente mandature, et cher Alexandre BARRAT qui rejoint également l'équipe comme adjoint. Et puis, bien sûr, Messieurs, Mesdames les conseillères d'arrondissement, conseillères déléguées, chère Violaine, auprès de Corinne, de la majorité et de l'opposition.

Évidemment, en clôturant ce Conseil exceptionnel, j'ai en mémoire le Conseil d'arrondissement de 2014 qui était plein d'émotion. J'ai aujourd'hui cette même émotion, parce que le mandat de maire, c'est, finalement, je l'ai toujours dit, le plus beau des mandats, sans doute le plus exigeant. C'est une confiance qui m'honore, qui m'oblige et je voudrais partager cette joie avec toute l'équipe qui est là aujourd'hui.

Cette victoire, vous avez raison, Madame LEMARDELEY, ça ne peut pas être la victoire d'un clan contre un autre. Un maire est maire de tous les administrés. Mais c'est aussi, et ceux qui me connaissent le savent bien, le fruit d'un travail acharné pendant six ans et d'un engagement pour tous.

Nous avons été élus avec près de 52 % des suffrages. Il faut être très modeste parce que les taux de participation ont été des taux de participation anormalement bas, mais quand même, dans le 5e arrondissement, qui est un arrondissement avec beaucoup d'esprit civique, le taux de participation a été de 8 points supérieur à celui de la moyenne parisienne.

Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé, majorité, opposition, à l'organisation de ces bureaux. D'abord évidemment les services de la Ville, les services et les membres de mon cabinet, les présidents, les vice-présidents, les assesseurs, les scrutateurs qui, au premier et au deuxième tour, ont permis l'organisation de ce moment démocratique. L'élection, nous le savons, s'est déroulée dans un contexte très particulier. Je devrais dire que l'élection et toute la campagne se sont déroulées dans un contexte très particulier qui est celui d'une pandémie inégalée. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui ne sont plus là, en particulier dans notre arrondissement, ces personnes anonymes qui sont mortes dans notre EHPAD dans les premières semaines de la pandémie, des personnes moins connues, plus connues, je pense à notre personnalité tête d'affiche des Trois Maillets qui a disparu dans les premiers jours de la pandémie, à des amis comme Claude

GOASGUEN et bien d'autres. Je voudrais, en mon nom, mais aussi en votre nom, adresser à toutes leurs familles des pensées d'affection, des pensées de soutien. Il y a aussi les malades, et beaucoup de malades continuent aujourd'hui à souffrir durement des conséquences du Covid.

Merci aussi et surtout aux fonctionnaires, aux collaborateurs qui, pendant toute cette période, ont travaillé, soit en télétravail, soit à la mairie, nous étions quelques-uns dans cette mairie, on entendait les bruits depuis le bout du hall, car nous étions par moment 5 ou 6. Monsieur le Directeur général, merci. Merci aussi aux élus qui se sont mobilisés, je ne vais pas tous les citer, mais je voudrais citer tout particulièrement Benjamin, parce que je pense qu'on a fait des kilomètres et des kilomètres dans cet arrondissement avec un sac à dos pour distribuer des masques, des gels, notamment aux personnes à la rue. Si vous me permettez, rendre hommage à trois élus qui ne font plus partie de l'équipe municipale, mais qui se sont beaucoup mobilisés. Je pense à Hélène HAUTVAL et à Flora KALOUSTIAN, qui ont beaucoup travaillé, notamment pour qu'ici, il y ait un atelier de confection de masques en tissu. Et puis Dominique STOPPA-LYONNET, ancienne conseillère de Paris, qui m'a aidée à monter, aux côtés des soignants de l'arrondissement, un centre ambulatoire Covid et une unité de dépistage avec l'appui de l'Ordre des médecins et de l'ARS. Ce centre fonctionne, cette unité de dépistage fonctionne. J'ai décidé de laisser ouverts et ce centre et cette unité pendant tout l'été, voire jusqu'à la fin de l'année, parce que, hélas, il y a fort à craindre que cette pandémie ne soit pas tout à fait derrière nous.

Merci vraiment aux soignants qui ont été, qui sont absolument extraordinaires. Ils se sont relayés tous les jours et continueront à se relayer quotidiennement pendant tout l'été. Je leur exprime toute ma gratitude.

Après l'épreuve que nous avons vécue, et que nous avons surmontée ensemble, je crois que rien ne sera plus comme avant, et rien ne doit plus être comme avant. Ni dans notre manière de consommer, ni dans notre manière de voyager, ni dans notre façon de travailler, ni, peut-être, si vous me passez l'expression, dans notre manière d'être aux autres. Je sais parfaitement, peut-être plus que d'autres, que seul, on ne peut pas grand-chose. Un maire ne peut pas grand-chose sans son équipe, il ne peut pas grand-chose, d'ailleurs, sans l'opposition. Cela, c'est le sens de la vie démocratique. À plusieurs, on est plus fort, et je compte évidemment sur mon équipe municipale.

Je compte, même s'ils ne sont pas adjoints, sur les conseillers de Paris qui, comme moi, j'en suis certaine, seront les porte-voix d'une opposition responsable et constructive au Conseil de Paris. Sur toi, cher Pierre, qui continuera auprès de moi à assumer une délégation qui te passionne, et qui nous passionne, qui est la culture. La culture, c'est la mère des batailles. Elle est souvent un peu laissée pour compte, mais c'est la mère des batailles, surtout dans cet arrondissement où nous avons le plus grand nombre de librairies, de maisons d'édition et de cinémas d'art et essai. Je compte évidemment sur toi, chère Anne BIRABEN, dont l'expertise sera extrêmement importante sur les sujets très importants de l'urbanisme, du logement, des économies d'énergie et du patrimoine. Je sais que tu es très attachée à la qualité de vie, mais la qualité de vie dans sa globalité, et qui intègre évidemment plusieurs dimensions. Je compte aussi sur toi, Monsieur le premier Adjoint, cher Édouard CIVEL, qui va avoir un sujet qui m'est cher, je pense que ce ne peut pas être la propriété ni d'un parti ni d'un élu, il faut qu'on s'y mette tous, c'est celui de l'écologie urbaine des mobilités. On y a ajouté, la barque n'était sans doute pas assez lourde, la voirie et la propriété, parce que tout cela fait partie d'un ensemble. Et puis, l'Enseignement supérieur et la recherche, les enjeux sont importants, ce n'est pas Madame l'Adjointe à la Maire de Paris qui va me contredire. Il y a le départ de l'AgroParisTech avec l'installation d'un Centre international des métiers d'art et de la création, il y a l'avenir de Censier, il y a des projets autour de Sorbonne universitaire, ceux de l'ESPCI que vous présidez, et bien d'autres. Ces sujets-là sont absolument majeurs.

Cher Nazan EROL, déjà avant, les solidarités étaient importantes. Une société qui met de côté les plus fragiles, c'est une société qui est vouée à l'échec. Dans cette période Covid, c'est dire combien les questions de solidarité, de santé, de seniors, de liens intergénérationnels et de handicap sont importantes. Je compte vraiment sur vous, Nazan. Il y a ici notamment un foyer de femmes à la rue, mais il faut qu'on aille encore plus loin avec les Estivales seniors, avec aussi le sujet sur lequel je souhaite qu'on s'investisse davantage qui est celui des handicaps.

Cher Benjamin ISARE, j'ai beaucoup d'affection pour toi, en plus de tout ce que tu as apporté à l'équipe. Tu as voulu garder, et tu as raison, le commerce, l'artisanat, la vie associative, la démocratie locale, je sais que tu la feras merveilleusement vivre.

Corinne GABADOU, chère Corinne, également toujours à l'écoute, extrêmement appréciée sur les domaines de l'enfance, des affaires scolaires et de la politique familiale. Tu as continué à garder cette délégation, et tu m'as demandé d'être un peu allégée, si j'ose dire, de ce lourd fardeau, en particulier sur la question des collèges et des lycées. C'est donc Violaine HACKE, chère Violaine, qui entre dans le Conseil et qui aura la lourde charge de suivre, comme conseillère déléguée, les collèges et lycées, et aussi le sport et la jeunesse. Le premier arrondissement est celui où il y a, comparé à Paris, le plus grand nombre de plus de 65 ans, en valeur relative, et le plus grand nombre de moins de 25 ans. C'est évidemment une question très importante.

Cher Alexandre BARRAT, cher Alexandre, vous avez souhaité, et votre expertise sera très importante, ce sont aussi vos sujets, être sur le domaine des finances, du budget. Et puis, avoir un domaine qui est au cœur du pacte républicain, parce qu'il concerne aussi et surtout les plus fragiles, c'est la question de la prévention de la sécurité de la tranquillité de l'espace public. À un moment donné où on arrive après une augmentation quand même assez conséquente des actes d'incivilité, d'actes aussi de violence, et alors qu'on met en place une police municipale, restera à voir quels seront les contours de cette police, vous avez évidemment un secteur très important.

Philippe BOUCHET, vous êtes, à côté de votre fonction d' élu, chef d'entreprise. Ce n'est pas un secret. Vous avez évidemment toute autorité pour vous occuper de la vie économique, de l'emploi et de l'apprentissage, du tourisme. Je pense qu'il n'y avait pas de meilleur choix que vous. Ce sont les grands enjeux de la rentrée, car la rentrée sera une rentrée où il y aura évidemment des crises sur le terrain, hélas, de l'emploi.

Chère Carole HOOGSTOËL, vous allez suivre au long cours, parce qu'il faut le suivre au long cours, les budgets participatifs. Il y aura évidemment un lien important avec Benjamin. Et puis un sujet sur lequel je souhaiterais que l'on puisse s'investir beaucoup plus que par le passé, c'est celui des droits des femmes et de la parité. Merci de nous avoir rejoints, et merci de prendre en charge ces deux domaines.

J'ai dit beaucoup de mercis, mais il y a un merci que je n'ai pas dit, c'est un merci à toutes celles et ceux qui m'ont suivi de manière désintéressée. Il y a mon cabinet, des personnes partent, c'est la vie, notamment le premier d'entre eux qui part faire de l'humanitaire, mais c'est un peu une tradition dans mon cabinet. Tous les deux ans, quelqu'un le quitte pour aller faire de l'humanitaire. Je ne peux pas lui en vouloir, il a travaillé à mes côtés pendant toute la précédente mandature et part faire de l'humanitaire à Madagascar. On lui souhaite bon vent, et un nouveau directeur de cabinet est arrivé, Olivier BOUGAN, avec une équipe renouvelée. Ceux qui assistent à ce Conseil ne peuvent pas les voir, ils sont pour partie au fond de la salle. Ils sont évidemment à la disposition de tous les élus pour travailler pour tous les administrés. Deux élus de l'ancienne équipe travailleront également de manière totalement bénévole dans ce cabinet, Jacques SOPPELSA et Alexandre BAETCHE, sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Vous avez rappelé, Madame LEMARDELEY, la nécessité de travailler ensemble sans esprit partisan. Je sais que nous travaillerons sous le regard vigilant et sain de l'opposition. J'espère que nous aurons, dans le 5^e arrondissement, mais également à Paris, une gouvernance apaisée avec des relations plus fluides avec l'Hôtel de Ville. Madame la Maire de Paris a dit, et je l'en remercie, qu'elle souhaitait renforcer les pouvoirs des maires. Je le dis ici très solennellement, renforcer les pouvoirs des maires ne peut pas dire uniquement leur donner par exemple le pouvoir sur la propreté sans les moyens qui vont avec, et sans une autonomie d'action. Nous avons, ces derniers jours, assisté à des aménagements, dont certains d'ailleurs allant le bon sens, à des aménagements de voiries, mais qui ont été réalisés sans aucune concertation et sans aucun débat avec les riverains et les commerçants. J'espère que l'été arrivant dans deux mois à son terme, nous aurons l'occasion d'échanger, de travailler sur ces aménagements, non pas pour tout défaire, ce n'est pas l'esprit, mais pour faire ensemble et faire avec. Faire avec, cela veut dire qu'on met autour de la table majorité, opposition et les Parisiennes et les Parisiens qui sont concernés.

Le mandat de maire est un mandat qui est au service de chacun, c'est le premier échelon. C'est donc celui qui est souvent le plus exigeant. On est « à portée d'engueulade », comme dirait le président du Sénat. On est comptable de ce que l'on a fait, on nous demande aussi de corriger ce qu'on n'a pas fait. Et puis, sur nous se portent souvent bien des espoirs.

Je vais vous dire avec humilité, j'essaierai de faire du mieux que je peux, je ne pourrai pas tout, je le sais bien. Mais je peux vous promettre d'avoir un mandat qui est un mandat d'engagement. J'espère que ce nous

avons fait ce matin avec Madame l'Adjointe à la Maire de Paris qui m'a remise, et cela m'a beaucoup touchée, Madame LEMARDELEY, l'écharpe, augure une manière de travailler intelligente. Finalement, ce que nous voulons tous, je l'espère en tout cas, c'est plus de solidarité, plus d'écologie intelligente, pragmatique et puis c'est aussi de la culture, de l'éducation qui est, en fait, le ciment de notre démocratie.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous et je remercie les services qui ont préparé cette séance, et encore une fois, votre confiance m'honore et nous honore. Merci aux administrés qui suivent en direct la retransmission de ce Conseil d'arrondissement exceptionnel.

Il faut que je lise la charte de l' élu local :

« L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Article 2 : dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt, qu'il soit personnel directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

Article 3 : l' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ".

En règle générale, il ne vote pas.

" L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à la disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins que celles de servir l'intérêt général et les administrés. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

Article 6 : l' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens, de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions prises dans le cadre de ses fonctions ».

Je vais terminer ce Conseil d'arrondissement, si vous le voulez bien, en remettant l'écharpe à mes adjoints. Merci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 30.

Le Secrétaire de séance

La Maire du 5^e arrondissement

Édouard CIVEL

Florence BERTHOUT